



Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
Conseiller départemental

Lunéville, le 22 juillet 2018

Communiqué du député Thibault BAZIN au sujet du scandale d'Etat « Benalla – Macron »

« La crise ne fait que commencer. Elle est durable et remet en cause la légitimité du Président de la République et son autorité morale. »

« Aujourd'hui ont été déférés devant la justice Alexandre BENALLA, un très proche collaborateur du président de la République - Emmanuel MACRON -, et Vincent CRASE, un salarié du parti majoritaire à l'Assemblée Nationale - LA REPUBLIQUE EN MARCHE -, pour des **faits d'une grande gravité** : en particulier « violences en réunion » et « immixtion dans l'exercice d'une fonction publique », lors des manifestations du 1^{er} mai.

Cela pourrait relever d'une affaire « individuelle » si ces faits n'avaient pas été connus, et surtout couverts par le plus haut niveau, à savoir l'Elysée et le Ministère de l'Intérieur. C'est pourquoi on peut parler d'une **affaire d'Etat**.

Les enquêtes engagées à un triple niveau (justice, IGPN, parlement) ne pourront pas éclaircir le degré de responsabilité du Président de la République, les raisons qui l'ont conduit non seulement à couvrir les inactions de son homme de confiance, mais aussi à le gratifier d'honneurs (cérémonies de Simone VEIL, de la fête nationale, des bleus...) et d'avantages (voiture de fonction, salaire important, logement de fonction quai Branly...).

Les questions sont nombreuses et nous n'aurons sans doute pas toutes les réponses : de quelles missions étaient chargées Monsieur Benalla pour Monsieur Macron ? Pourquoi avait-il eu un laisser-passer pour l'Assemblée Nationale alors qu'il n'avait a priori aucun rôle politique officiel ?

En toute impunité, le Président pourra continuer son mandat. Ce traitement juridique limité se double ainsi d'un **problème politique durable**, nourri par les doutes persistants. Les fusibles « Benalla » et peut-être demain « Collomb » ne suffiront pas.

La légitimité d'Emmanuel MACRON et de sa majorité parlementaire s'était essentiellement construite il y a un an sur un **faux-semblant de « nouveau monde »**, prônant la transparence, revendiquant la moralisation de la vie politique. Leur première loi dite de « moralisation » visait à « rétablir la confiance dans la vie politique ».

Or, les faits prouvent le contraire : mensonge du porte-parole de l'Elysée sur le rôle donné à Monsieur Benalla après la fausse sanction de 15 jours, omission du Ministre de l'Intérieur qui savait depuis 2 mois et demie, silence du Premier Ministre et surtout du Président de la République, omniprésent habituellement.

Permanence parlementaire de Thibault BAZIN

17, rue Sadi Carnot – 54300 LUNEVILLE – Port : 06 70 70 25 13

Mail : geoffrey.meresse-volleaux@clb-an.fr



Nous assistons à un **spectacle désolant de mauvaise foi, de confusion des pouvoirs**. Le Président MACRON pratique l'inverse de ce qu'il avait promis pendant la campagne : abus de pouvoir et mensonges d'Etat ? Les Français peuvent se sentir légitimement trahis et trompés. Nos institutions traversent une **crise morale**.

Le recul et la sérénité nécessaires pour étudier une révision de la Constitution ne sont plus réunis, ce d'autant plus que le projet présidentiel consiste à déséquilibrer l'équilibre des pouvoirs au profit de l'exécutif puisque les parlementaires auront moins de temps pour étudier le budget, moins de possibilité d'amender les textes, sans parler de leur réduction au profit d'élus hors sol, inféodés à leurs partis. Pire, la suppression envisagée de la cour de justice pose question dans le contexte actuel.

C'est pourquoi les travaux de la révision parlementaire, suspendus aujourd'hui, doivent être reportés sine die. **Le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire doivent se montrer à la hauteur alors que cette affaire affaiblit le cœur du pouvoir exécutif.**

Que la justice soit faite, que le Président de la République s'explique. Les Français sont en droit de l'attendre. »